

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 25 juillet.	
Consolidés	83 5/8
Extérieure	102 1/2
Turc Unifié	53 1/2
Rente Ottoman	15 5/8
Suez	435 1/2
Rio-Tinto	13 1/4
De Beers	18 3/4
Goldfields	29 3/4
East Rand	7 1/4
Chartered	1 5/8

LES GRÈVES DE CHICAGO

Chicago, 25 juillet. — Toutes les corporations directrices intéressées dans l'industrie des conserves de viandes, les camionneurs, les nettoyeurs, les bouchers, etc., se sont solidarisés avec les bouchers. C'est une des plus importantes grèves constatées jusqu'à présent en Amérique.

DANS L'ARMÉE

Paris, 25 juillet. — Le général de division Grisol, commandant le 11^e corps, est placé, à dater du 26 juillet, dans la 2^e section de réserve. Le général de division Peloux, commandant la 30^e division d'infanterie, est nommé commandant du 41^e corps. Le général de division Pognard, disponible, est nommé au commandement de la 30^e division d'infanterie. Le général de brigade Weidmann, membre du comité technique, est nommé, en conservant ses fonctions actuelles, commandant de l'artillerie du 41^e corps. Le général de brigade Dupuy, commandant la brigade de cavalerie du 41^e corps, est nommé au commandement de la 2^e brigade de cuirassiers. Le colonel Lancelotti, du 42^e cuirassiers, est nommé au commandement par intérim de la cavalerie du 41^e corps.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Rome, 25 juillet. — La Patria dit que ce matin, la congrégation des affaires consistoriales extraordinaires s'est occupée de la note de M. Deleassé, concernant la question des évêques. Les cardinaux Madinelli, Segna, Steinhuber, Rampolla, Vives-y-Lito, Merry del Val y assistaient. Ils ont proposé de répondre par une note du secrétaire d'Etat au nonce, Mgr Lorenzelli, destinée à être communiquée à M. Deleassé, d'après laquelle le Pape, quoique soucieux de montrer à la France sa haute bienveillance, ne pouvait pas, sans manquer à ses devoirs, adhérer à une demande de gouvernement français dans une question de discipline ecclésiastique. La note ajoutera que l'attitude du Pape vis-à-vis des évêques n'a pas la signification d'une offense ni à l'égard ni à l'égard du Concordat, dont les articles organiques ultérieurs ne furent jamais reconnus valides par le Saint-Siège.

Rome, 25 juillet. — L'Italie dit qu'à la réunion de la congrégation des affaires extraordinaires, le cardinal Gavagnini a démontré en s'appuyant sur les textes que le Pape avait le droit absolu de revendiquer le privilège de juger un évêque en ses fonctions religieuses. La réponse de l'ultimatum a été rédigée sur ces bases et soumise aujourd'hui à la sanction du Pape.

L'Italie ajoute qu'aussitôt la note arrivée à Paris le Pape adressera à toutes les puissances catholiques une note circulaire expliquant la situation et les faisant arbitres du conflit soulevé par la France.

LES ELECTIONS DE MARSEILLE

Marseille, 25 juillet. — Le conseil de préfecture, après plusieurs audiences consacrées à l'audition de 55 témoins dans l'enquête sur le 2^e tour de scrutin, a entendu dans les deux audiences de ce jour M^r Viviani, représentant les intérêts des testataires, et M^r Talon, représentant les intérêts de la municipalité Chantai.

Ce soir, au cours de la plaidoirie de M^r Talon des marques de désapprobation ayant eu lieu dans le public, le président, M. Mailliet, a donné l'ordre de faire évacuer la salle.

De nombreuses protestations se sont produites et une partie du public a envahi la partie réservée au conseil. L'audience fut suspendue.

A la reprise de l'audience, après une réplique de M. Dautresme, secrétaire général, commissaire du gouvernement, le conseil a mis l'affaire en délibéré. La décision sera rendue à l'audience du 2 août.

LA CONTREBANDE DE GUERRE

Londres, 25 juillet. — A la Chambre des communes, répondant à une question, M. Balfour a déclaré, au sujet des récentes saisies par les Russes des navires anglais, que les vaisseaux anglais peuvent être saisis et renvoyés devant le tribunal des prises lorsque leur cargaison, leur destination et leur nationalité paraissent suspectes à un des belligérants.

Saint-Petersbourg, 25 juillet. — Selon les dernières informations les navires de la flotte volontaire Pétrowsky et Smolensky reviennent prochainement de la mer Noire dans les eaux du Liban ou de Constantinople où ils rapportent ensuite avec l'escadre de la Baltique, et cette escadre est envoyée en Extrême-Orient.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Washington, 25 juillet. — M. Conger, ministre américain à Pékin, a télégraphié à son gouvernement que les Russes ont évacué Niu-Tchouang.

L'ESCADRE DE VIADIVOSTOK
Tokio, 25 juillet. — L'escadre de Vladivostok a passé à 2 heures de l'après-midi à l'est de Karouza, se dirigeant vers l'est.

LA SITUATION
Liao-Yang, 25 juillet. — Le 23 juillet, à 8 heures du soir, ont eu lieu les premiers engagements au sud de Ta-Tchi-Tchao. Le 23, à 6 heures du matin, l'artillerie japonaise a attaqué la position du sud-est de Ta-Tchi-Tchao. L'infanterie a cessé le feu à 9 heures du soir.

Le 24, le feu reprit à la même heure et dans les mêmes conditions. Il dura quinze heures. Trois batteries russes, concentrées vers le même objectif, infligèrent de fortes pertes à l'ennemi. Une batterie de montagne tournant l'angle droit de l'ennemi la prit en enfilade et se maintint pendant dix minutes dans une position auda-

RIXE COURS MORAND

DEUX BLESSÉS

La nuit dernière, vers trois heures et demie du matin, plusieurs détonations retentirent en émoi les habitants du cours Morand, près la rue Duguesclin.

Des agents accoururent et trouvèrent un homme et une femme atteints tous deux par des balles.

Les blessés furent conduits à l'Hôtel-Dieu où ils furent pansés et interrogés.

La femme qui portait deux blessures au bras droit déclara se nommer Marie Favre, âgée de 21 ans, lingère, demeurant 153, rue Pierre-Corneille et ajouta que se trouvant avec un ami, elle avait rencontré un de ses anciens amants, nommé X... Une dispute avait éclaté entre les deux hommes au cours de laquelle X...

avait fait usage de son revolver. L'ami de la fille Favre, un nommé Charles Pichon, âgé de 18 ans, musicien ambulancier, demeurant rue Charromay, 26, avait été atteint de deux balles aux bras droit et au côté droit.

Son état est assez grave. Une enquête a été ouverte par les soins du commissaire de police.

CHRONIQUE

Le temps d'hier. — Une pluie d'orage est venue enfler rafraîchir notre température brûlante.

Comme elle était attendue, cette pluie bienfaisante !

Malheureusement, le ciel noir et chargé de nuages menaçants a dû déverser quelques gouttes sur nos têtes détrempées.

L'air devient respirable. Le Rhône charrie des eaux boueuses qui annoncent une crue inquiétante.

Certainement, la pluie a dû tomber en abondance autour de nous.

Voici le bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon.

Passage du ministre de la guerre. — Le général André, ministre de la guerre, a traversé la gare de Perrache, venant de Carcassonne, par l'express n° 8, à 9 heures 20 du matin, se rendant à Paris, où il arrivera à 4 heures.

Il occupait une voiture de 1^{re} classe réservée spécialement pour lui. Pendant le stationnement, le ministre qui était en civil est descendu acheter quelques journaux.

Les autorités militaires lyonnaises ne se trouvaient pas à la gare.

Soutenance de thèse. — Nous apprenons que M. Dauvergne, interne des hôpitaux, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat en médecine sur l'apoplexie dans la tuberculose de l'enfance.

Nous adressons nos compliments au jeune docteur.

Jurés de l'exposition de Saint-Louis. — L'Office public a arrêté nommant les membres du jury de l'exposition de Saint-Louis.

Parmi les jurés nous relevons les noms de MM. Antoine Lumière, fabricant de plaques et papiers photographiques; Astier, député et pharmacien; Mimard, directeur de la manufacture d'armes de St-Etienne.

Chez nos pompiers. — A la suite de l'incendie qui a éclaté le 15 juillet courant, dans les immeubles situés aux n° 28 et 40 de la rue du Sergent-Blandin, MM. Baudet et Cie, régisseurs du n° 38, ont fait don de 100 francs au corps des pompiers, propriétaires de cet immeuble, d'une somme de 100 francs à la caisse du bataillon des sapeurs pompiers.

Les cinémas. — Du 1^{er} août au 1^{er} septembre, les portes des cinémas seront ouvertes au public de 6 heures du matin à 7 heures du soir.

Pendant les chaleurs. — Pluie de Serpents : Médicaments toniques, hygiéniques, anaplectiques. — Boissons rafraîchissantes. — Sels digestifs et gazeux. — Préparations antiseptiques, désinfectantes et anti-épidémiques.

Explosion de la Boucle. — Les funérailles de la petite Guillon, victime de l'explosion de la place de la Boucle, à Saint-Clair, ont eu lieu le 24, au milieu d'une grande affluence. Plusieurs couronnes avaient été apportées par les voisins.

Le convoi est parti de la Charité. La deuxième victime de l'accident, le malheureux garçon de l'épicerie Guillon, J.-B. Gas, est mort hier matin, des suites de ses horribles blessures. Ses funérailles auront lieu ce matin à 9 heures.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu.

Traité en médecine. — A la suite d'une avarie survenue dans la machine, l'express 553 allant de Paris à Modane, est retenu en gare la nuit dernière, à 10 h. 45 du soir, au kilomètre 122, entre les gares d'Eligny-Véron et de Villeneuve-sur-Yonne.

Pour pouvoir continuer sa route, le rapide numéro 7 qui suivait le 553, doit passer ce dernier jusqu'à la gare de Villeneuve-sur-Yonne qui demanda télégraphiquement une nouvelle machine au dépôt de Laroche pour remorquer le train en panne, jusqu'à Dijon.

Les deux trains ont subi des retards assez importants notamment le train 7 qui n'est arrivé en gare de Perrache qu'à 5 h. 43 du matin.

L'expulsion. — Les agents de M. Briottet ont procédé dans la journée d'hier aux arrestations suivantes : Alexandre B..., 19 ans, sans profession ni domicile fixe, professionnel du vol, arrivant de Marseille, avec pour toutes ressources, une pièce non signée et un rasoir fraîchement aiguisé; Guillaume S..., 40 ans, peintre en bâtiments, qui avait dérobé un billet de banque de cent francs à son patron, rue de l'Hôtel-de-Ville; Pierre H..., 34 ans, Claude D..., 29 ans, Michel B..., 50 ans, trouvés en possession d'une certaine quantité de tuyaux de plomb, qu'ils ont déclaré avoir dérobé à Craponne.

Jean Baptiste R..., 20 ans, employé de commerce, pour coups et blessures sur la personne d'un garçon boulangier en l'attendant à l'Hôtel-Dieu; Kose B..., 34 ans, sans profession ni domicile, ayant à purger 6 mois de prison pour vols à Paris; Jean P..., 19 ans, et Lucien M..., 31 ans, auteurs d'une agression nocturne commise sur le cours de la Liberté, dans la nuit du vendredi 22 courant, sur deux jeunes gens qui regagnaient leur domicile.

Le placage-ménageur. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit dernière dans le domicile de M. Roussel, épicière, rue Paul-Bert, 410.

Les fous. — Un commencement d'incendie s'est déclaré avant-hier soir, à neuf heures et demie, chez M. Bonjon, chiffonnier, montée de la Gare, 35. Le feu, dû à la chute d'une lampe sur un tas de chiffons, a été éteint par les voisins. Les dégâts sont peu importants.

VILLEURBANNE. — Etat civil. — Naissances: Joseph Tardieu, François Bachelier, Jeanne Vallerand, Marcelle Gabrès, Jules Bucher,

Cinquante personnes étaient présentes dans la salle du café Vinay.

La réunion annoncée depuis 5 jours par voie d'affiche et par les journaux avait permis au clan socialiste-collectiviste de préparer la formation du bureau à leur guise.

De ce chef, le citoyen Guillot, ouvrier potier, grand manitou du crû, fut bombardé président.

Durant quelques minutes, le citoyen Jomard put élaborer les principales lignes de son programme, étude économique intéressante pour l'auditoire et déjà des applaudissements s'élevaient fait entendre dans la salle, lorsque le citoyen président Guillot, la face congestionnée, tour à tour pâle et cramoisi se leva soudain et apostropha l'orateur en déclarant qu'il n'était pas son homme à celui de son parti.

Nous sommes dreyfusards, déclare-t-il et n'avons que faire des cléricaux et des réactionnaires patronnés par le journal La Croix.

Cette dernière boutade est aussitôt relevée par l'orateur qui prie son contradicteur de lui montrer ledit journal le patronant.

Voyant l'inefficacité de ses efforts pour parvenir à interloquer l'orateur, M. Guillot, d'un geste large, plonge alors sa main dans la poche de son pantalon et en retire un papier, vague ordre du jour cuisiné d'avance et qu'il veut imposer aux membres présents dans la salle.

Ledit ordre du jour, mis aux voix, n'obtient que sept suffrages.

Furieux, le président déclare que cet ordre du jour sera malgré tout inséré dans les journaux.

Les gesticulations et les paroles de ce fantôme hystérique n'ont eu qu'un résultat : celui d'accroître la sympathie au candidat comme, par ailleurs, les idées larges et généreuses du citoyen Jomard.

Pends-toi ! brave... Guillot, par ton acte imbécile, tu as montré aux électeurs qu'il n'était que le vrai partisan de l'ordre et de la liberté.

Canton de Lamure. — A bas les masques !

C'est à M. Gonsolin, actuellement et par hasard maire de Lamure, que nous dédions cet article.

Nous respectons et nous les combatoirons les candidats adversaires de nos idées qui marchent à la bataille drapeau déployé.

M. Gonsolin, candidat au conseil général, met le sien dans sa poche et, dans sa tournée électorale, ne montre ni franchise, ni loyauté.

M. Gonsolin se réserve pour le dernier moment, alors qu'une réponse ne sera plus possible, que fera-t-il ?

Comme on en vit apparaître à Lamure, la veille des élections municipales, circulant dans lesquelles la fassette le dispute à l'hypocrisie, mais à laquelle quelques électeurs se laissent enlever.

Nous mettons ces derniers en garde contre les manœuvres auxquelles pourra se livrer M. Gonsolin.

A M. le comte de Chenelle, M. Gonsolin déclare qu'il est plus modéré que lui ; aux habitants de Clavelles, qu'il est l'ami et l'allié de leur maire ; à ceux de Poule, qu'il ne se présenterait pas si M. Durand était candidat, aux autres, il se présentera avec le programme de M. Maline et, sans rire, prendra l'élégante progressive, décernant sans doute celle de révolutionnaire à son concurrent.

Mais, cher Monsieur Gonsolin, en tête à tête avec le candidat, le candidat Massot, que diriez-vous des électeurs s'ils étaient assez naïfs pour vous croire.

Et si une loge maçonnique quelconque vous demandait quelle est votre vraie façon de penser, que lui diriez-vous ?

Croyez-moi, Monsieur Gonsolin, vous n'êtes pas de notre canton. Dans nos montagnes on aime la franchise, la franchise soi-même.

Vous n'avez pas encore habité le pays assez longtemps pour l'apprendre. Dimanche, 31 juillet, quand le dépouillement commencera, à tous il apprendra que les électeurs ne sont pas si crédules que vous le supposez, et un cri qui s'élèvera sera la victoire de votre honorable adversaire sorti du fond du cœur, celui de : Vive la République !

École de tissage. — Distribution des Prix.

La distribution des prix aux élèves de l'école de tissage a eu lieu dimanche matin, à huit heures, dans la salle des réunions industrielles, au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Justin Godart, adjoint au maire.

La musique du 96^e d'infanterie prêtait son concours à la cérémonie.

Noté parmi l'assistance : MM. Pain, conseiller de préfecture ; Krauss, député ; Manus, conseiller d'arrondissement ; Gorjus Gadoud, conseillers municipaux ; Magnillat vice-président de l'école ; Guigard, directeur ; Bickert, directeur ; Grisard, directeur ; administrateurs : Trillat, conseiller prud'homme ; Bizaoud, Aveyron directeurs d'école ; Félix, Garnier Bergeron, Lucas, Baruel, Villard, Dubief, Simon, Baud, professeurs, etc., etc.

Après un discours de M. Godart, lecture est donnée du palmarès par M. Guigard, directeur.

Cours du soir. — Théorie (Première année). — Eugène Leblanc, Gauthier, Recordon, Guepka, Lapière.

Deuxième année. — Villard, Pilloix, Bord, Charbolat, Tingeon.

Troisième année. — Lance, Vézard, Romain, Villard, Perrin.

Cours du jour. — Théorie. — Joffray, Pierrot, Poizat, Chavanel, Tissot, Pizard, Dames, Nagnin.

D... n et mise en carte. — Bonin, Gabriel Eglin, Goutte.

Deuxième année. — Gabriel, Bonin, Goutte, Eglin, Goutte.

Section élèves du cours du jour. — Pierrot, Pizard, Vernon, Dames, Mouguin, Chavanel, Poizat.

Chavanel, Pizard, Pierrot, Gamonet, Chavanel, Richard, Mauguin, Joffray, Broderie, directeur. — Poizat, Pierrot, Charbolat, Vernon, Carbon.

Médaille de la société des anciens élèves. — Lance.

La rentrée est fixée au 16 septembre.

L. B.

DRAME DANS UN VAGON

Un prisonnier qui tenta d'assassiner son gardien et de se suicider.

Hier matin, deux convoyeurs de prison étaient allés chercher à la prison Saint-Paul pour le conduire à celle de Saint-Étienne, le nommé Joseph-Albert Bauguais âgé de 25 ans, né à Rossey (Haute-Savoie) le 17 juillet 1879, et qui purgeait une condamnation à quatre mois.

Bauguais avait à répondre de certains méfaits devant le parquet de St-Etienne.

Contraintement à ce qu'il se passe d'ordinaire, il ne fut pas fouillé au moment de sa mise dans le wagon cellulaire où, à peine s'y trouva-t-il enfoncé, qu'un moyen d'un rasoir dissimulé dans un paquet d'effets, il chercha à se couper la gorge. L'un des gardiens entra à ce moment la porte du wagon, mais Bauguais se précipita sur lui pour le frapper à son tour. Fort heureusement, le garde fut le plus fort ; il parvint à désarmer le prisonnier dont la blessure est peu grave, et qui a été conduit à l'Hôtel-Dieu par les soins de M. Faivre, commissaire spécial.

Bauguais en est à sa dix-neuvième condamnation.

Il n'est, non content de vous allouer une subvention annuelle, mais votre exemple à l'école des souvenirs chers à la Société, et en particulier ceux des trois fondateurs : Bertholon, Bergier, Vacher, qui, dès 1899, furent dans la création de cette œuvre, organiser une des premières œuvres de charité et de solidarité.

M. Cazeneuve, président, prend à son tour la parole.

Il remercie la Société d'enseignement professionnel qui œuvre gratuitement ses cours à tous les pupilles de la Société.

Il remercie tous les donateurs, le service pharmaceutique, l'administration de la Martinière, qui donne chaque année l'hospitalité à la Société.

Il est enfin particulièrement heureux d'annoncer à l'assistance la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur d'un des administrateurs les plus dévoués de la Société de patronage, M. Brizon, président du Tribunal de commerce.

L'annonce de cette distinction si bien méritée est saluée par les applaudissements de l'assistance. Elle paraîtra avant peu au Journal Officiel.

A la suite de ces discours, M. Schock vient élever cette jeune assistance par son réprimande familial.

Mme Lucie Poncin, des Célestins, est également très applaudie dans ses monologues.

M. Arnaud, secrétaire, présente enfin à l'assemblée le compte rendu moral et financier de la Société.

La cérémonie se poursuit par la distribution des récompenses, alternant avec un concert des mieux organisés.

Fr.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

CINQUIÈME CANTON

Les comités radicaux-socialistes qui patronnent la candidature de M. Causse comme conseiller général au sixième canton, présentent à Vaise pour le siège de conseiller d'arrondissement M. Raton, ancien conseiller municipal.

M. Raton qui avait été évincé de la liste du Bloc au mois de mai dernier et qui, plus sage que ses compagnons, n'aurait pas osé se présenter à la candidature, a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal. Le conseil municipal a été réintégré dans la liste par le conseil municipal.

